

Un Ouvrier jardinier qualifié temporaire

pour le service des plantations

(contrat de remplacement à temps plein)

Tâches

Ouvrier qualifié en horticulture

- Bonne connaissance horticole des fleurs et plantes : espèces, culture, soins, ...
- Travail en pépinière, multiplication des plantes
- Connaissance et utilisation de la serre, période de plantation et de repiquage
- Phytopathologie, traitement et amendement

Compétences

Jardinage en général

- Tonte, débroussaillage, désherbage, taille,...
- plantation et entretien de parterres de fleurs
- ramassage des feuilles
- plantations, tailles, élagages et abattages d'arbres
- installation en voirie des bacs à fleurs suspendus, des pots géants et des pyramides fleuries
- mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux

Aptitudes

Dynamique

Esprit d'équipe

Motivé

Porter le vêtement de travail

Polyvalence

Respecter les consignes de sécurité

Candidatures :

Lettre de motivation et CV (+ copie diplôme Horticulture) à envoyer

Par courrier à :

Administration de Molenbeek-Saint-Jean

Service GRH réf plantations

Rue comte de Flandre, 20 - 1080 Bruxelles

Ou Par mail à : candidature@molenbeek.irisnet.be

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances. Elle est avant tout à la recherche de talents et compétences.